



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 26 JUIN 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

RESSOURCES HUMAINES

- **N°2025-39** : Modification du tableau des effectifs.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-40** : Convention avec le CIG pour l'avance des frais d'honoraires du conseil médical.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-41** : Rémunération des enseignants intervenant dans le cadre des études dirigées.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-42** : Rémunération des enseignants intervenant dans le cadre du dispositif coup de pouce.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-43** : Indemnité de responsabilité des chefs d'établissements scolaires.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-44** : Rémunération des interventions pour la promotion de la santé bucco-dentaire.
Adopté à l'unanimité

EDUCATION ET LOISIRS

- **N°2025-45** : Règlements intérieurs des accueils de loisirs et de la pause méridienne maternels et élémentaires.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-46** : Règlement intérieur des espaces de la maison des jeunes.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-47** : Montant des frais de scolarité pour l'année 2024-2025.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-48** : Montant de la contribution communale à l'école des sacrés cœurs pour l'année 2024-2025.
Adopté à l'unanimité

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

- **N°2025-49** : Utilisation du fonds de solidarité de la région Ile-de-France.
Dont Acte
- **N°2025-60** : Utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de la cohésion sociales 2024.
Dont Acte

- **N°2025-50** : Bilan 2023-2024 de la Boissyclerie.
Dont Acte
- **N°2025-51** : Autorisation donnée au maire de signer l'accord-cadre relatif à l'intervention musicale dans les écoles publiques du premier degré.
Adopté à l'unanimité

URBANISME

- **N°2025-52** : Actualisation des tarifs de la taxe de séjour à partir du 1er janvier 2026.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-53** : Autorisation donnée au maire de signer tous documents relatifs à l'acquisition de la maison de la princesse.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-54** : Revalorisation des droits de place du marché.
Adopté à la majorité avec quatre votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel)
- **N°2025-55** : Autorisation donnée au maire de signer l'avenant à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain d'intérêt régional des quartiers de la haie griselle à Boissy-Saint-Léger et la hêtraie à Limeil-Brévannes cofinancé(s) par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-56** : Autorisation donnée au maire de signer la convention avec la société totem France pour l'exploitation du pylône situé allée de la pompadour.
Adopté à l'unanimité

POLITIQUE DE LA VILLE

- **N°2025-57** : Attribution des subventions au titre de l'exercice année 2025 aux associations portant un projet dans le cadre du contrat ville.
Adopté à l'unanimité

SPORTS

- **N°2025-58** : Règlement intérieur des équipements sportifs.
Adopté à l'unanimité

SERVICES TECHNIQUES

- **N°2025-59** : Fixation des tarifs d'utilisation des bornes de recharges pour véhicules électriques du parking public « la charmeraie ».
Adopté à l'unanimité

Boissy-Saint-Léger,

Le 27/06/2025



Le maire

M Régis CHARBONNIER